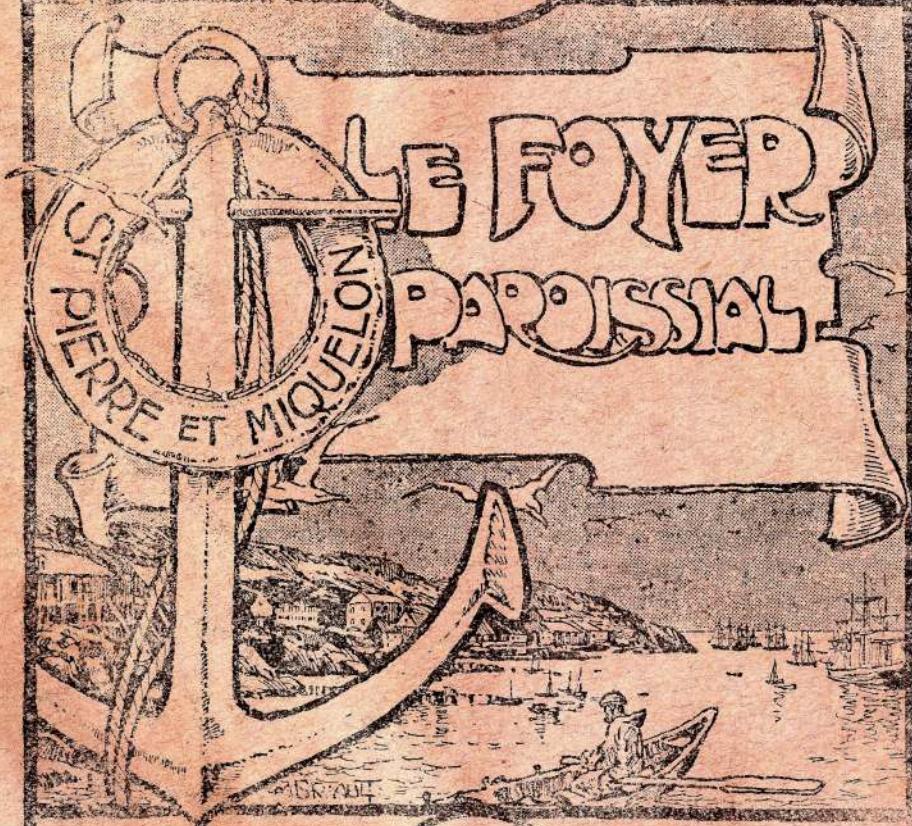


Bulletin mensuel
5^{me} Année
N° 50

FÉVRIER-
MARS.
1928



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
France 10 fr.
Etranger 12 fr.



ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierro.



DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



De bonnes épreuves photographiques
sont obtenues avec une bonne pellicule,
la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.
En vente chez **Léon BRIAND**
St-PIERRE et MIQUELON

Léon Briand
St-Pierre et Miquelon

Commission-Représentation
Alimentation, Vins, Liqueurs
Bimbelerie
Bonneterie-Mercerie
Chaussures
Cadeaux et Souvenirs
Parfumerie de Luxe
Cartes postales, Vues et Fantaisies
Faïences, Porcelaines, Verreries.

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes*: 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h.

Jours de semaine: 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VESPRES. — *Dimanches et fêtes*: à 2 h.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livre de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

Faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDHEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication de bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

COURS DE CATÉCHISME

PETIT CATÉCHISME — pour les enfants arrivés à leur 7^{me} année : le jeudi à 10 h. 1/2, dans la chapelle du Sacré-Cœur.

CATÉCHISME PRÉPARATOIRE. *Première année* — pour les enfants arrivés à leur 10^{me} année : le mardi et le samedi, à 11 h., au F. P.

Deuxième année — pour les enfants qui auront 12 ans dans l'année de leur Communion solennelle : le mercredi et le vendredi, à 11 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur.

Le lundi, dans la chapelle du Sacré-Cœur, leçon d'Histoire Sainte pour les élèves de l'école communale.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE — obligatoire pendant deux ans après la Communion solennelle : le mardi (garçons) et le samedi (filles), à 11 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur.

N. B. — Des cours supplémentaires, destinés aux enfants qui sont empêchés habituellement de se présenter aux heures indiquées ci-dessus, ont lieu au F.P. :

Pour les garçons, le lundi soir à 8 h. ; pour les filles, le dimanche à l'issue des vêpres.



Calendrier du Mois de Mars 1928

MOIS CONSACRÉ A SAINT JOSEPH.

N. B. Le samedi, pendant le Carême, l'*Angelus*, à midi, est récité debout.

1 Jeudi. — Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

2 Vendredi des Quatre Temps (*jeûne et abstinence*). — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix, amende honorable et Salut.

3 Samedi des Quatre Temps (*jeûne et abstinence*). — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et Salut.

4 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

7 Mercredi. — St Thomas d'Aquin, conf. et doct. — Le soir, à 8 h., Office du Carême.

8 Jeudi. — St Jean de Dieu, conf. — Le soir, à 4 h. 1/2, au F.P., séance de projections (*Catéchisme et Histoire Sainte*) pour les enfants des écoles libres.

9 Vendredi. — St Françoise Romaine, veuve. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

11 Dimanche. 2^{me} du Carême. — Après les Vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des hommes et des jeunes gens.

N. B. — *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction spéciale pour les hommes et les jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef, les tribunes étant fermées.*

13 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

16 Vendredi. — A l'Office du soir (Mission des hommes), quête dite « pour la Mission ».

17 Samedi. — Dans la soirée, confessions.

18 Dimanche. — 4^{me} du Carême. — La 1^{re} messe aura lieu à 6 h. 3/4, avec chant du *Credo* et Communion générale des hommes. — Après la messe, chant du *Magnificat*. — 2^{me} messe à 8 h. 1/4. — Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des hommes et bénédiction apostolique. — Ouverture de la Mission des Enfants [aud-essous de 15 ans].

Après Vêpres, réunion des Enf. de Marie au Pensionnat.

N. B. — *La Mission des Enfants dure 3 jours : lundi, mardi et mercredi, avec à 7 h. 3/4 prière du matin et Sainte Messe ; à 11 h. 1/4 et 4 h. 1/4, instruction.*

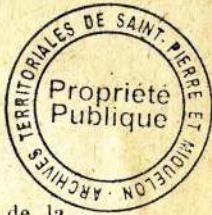
19 Lundi. — St JOSEPH, Epoux de la B. Vierge Marie. — A 7 h. 1/2, messe [avec chants] pour la paroisse et pour tous les Fidèles de la Colonie. Communion générale des Mères Chrétiennes et des Enfants de Marie. — Quête, ainsi qu'à l'Office du soir, pour les Ecoles chrétiennes. — Le soir à 8 h., Complies, sermon, consécration à St Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.

20 Mardi. — Le soir, à 8 h., réunion [Cercle d'études] des E. de M. au F. P.

21 Mercredi. — 3^{me} du mois. — St Benoit, Abbé. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Confessions des Enfants. — Le soir, à 8 h. Office du Carême.

22 Jeudi. — A 8 h. Messe et communion générale des Enfants, avec bénédiction apostolique. Quête dite « pour la Mission ». — Le soir, à 4 h. 1/2, au F. P., séance de projections (*Catéchisme et Histoire Sainte*) pour les élèves de l'école communale.

Vendredi. — Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.



25 Dimanche de la Passion. — Après les Vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des dames et des jeunes filles.

N. B. — *Cette semaine, jusqu'à Vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction pour les dames et les jeunes filles. — En outre lundi, mardi et mercredi, après la messe de 7 h., une instruction spéciale pour les jeunes filles : et jeudi, vendredi et samedi, après la messe de 8 h., une instruction spéciale pour les dames. — Les tribunes seront fermées.*

26 Lundi. — L'Annonciation de la B. Vierge Marie.

30 Vendredi. — N.-D. des Sept-Douleurs. — A l'Office du soir [Mission des dames et des jeunes filles], quête dite « pour la Mission ».

31 Samedi. — A 7 h., messe des Euf. de Marie. — Confessions, matin et soir.



La Bonne Page

24. — LA VIE SURNATURELLE.

L'OPÉRATION de DIEU ou du Saint-Esprit dans l'âme humaine peut être, par ses effets, habituelle ou passagère.

Habituelle, elle est appelée **grâce sanctifiante** : « sanctifiante », car elle rend l'âme sainte, juste, pure, amie de DIEU, adoptée par lui comme un enfant est adopté par son père, et son « héritière » en ce qui concerne les biens ineffables du Royaume céleste, avec le Christ. — La grâce sanctifiante comprend un double élément : l'habitat de la Sainte Trinité ou de l'Esprit-Saint dans l'âme humaine et, comme conséquence, une qualité surnaturelle qui la fait participer à la nature divine. Par elle, l'âme est divinisée. « Comme la lumière de l'air, dit Saint Thomas, provient de la présence du soleil, ainsi la grâce résulte de la présence de la Divinité dans l'homme. » Car DIEU vit en l'homme juste non seulement de cette manière générale qui le rend présent partout, mais d'une façon particulière, à titre de père et d'ami. Et cette union est progressive, en ce sens qu'elle devient plus intime à mesure que l'âme s'enrichit elle-même par l'exercice des vertus chrétiennes, comme on le voit dans la vie des Saints. Mais elle peut aussi disparaître, avec la grâce, ainsi que disparaît la lumière dans la lampe qu'elle éclaire, et elle disparaît en effet par suite du péché mortel . . .

En cet état de grâce sanctifiante ou habituelle, les actes de vertu opérés par l'homme sont *méritoires*, c'est-à-dire qu'ils donnent droit, étant moralement unis aux mérites du Sauveur, à une augmentation de faveurs spirituelles et aux récompenses de l'autre vie.



Mais l'action de l'Esprit-Saint en nous peut être aussi *passagère* : c'est alors la **grâce actuelle**, caractérisée par des actes plus ou moins fréquents plus ou moins prolongés, et consistant en des secours spéciaux qui éclairent notre esprit et aident notre volonté, — une bonne pensée, un bon désir, une bonne inspiration, un bon mouvement, sans que, néanmoins, notre liberté nous soit enlevée.

DIEU, voulant le salut de tous les hommes, sait mettre à la portée de chacun le secours suffisant. Les infidèles de bonne foi, par exemple, ne sont pas exclus de cet appel. « Nous le savons, a écrit Pie IX, ceux qui ignorent notre sainte religion d'une ignorance invincible, mais qui observent la loi naturelle et sont disposés à suivre les préceptes inscrits par DIEU dans la conscience de tous, ceux-là mènent une vie droite et honnête et peuvent, avec le secours de la lumière divine et de la grâce, acquérir la vie éternelle. » (Pie IX, *Encyclique du 10 août 1863*).

Ainsi l'Esprit-Saint remplit l'Univers et y entretient partout la **Vie surnaturelle** qui, de son autre nom, s'appelle la **Vie chrétienne**.

Puisse cette vie être toujours la nôtre !

La dévotion au Saint-Esprit, Souffle inspirateur de toute lumière, de toute énergie, de toute consolation, de toute vie, de tout amour surnaturel, est à la fois très haute et très simple. Elle nous soulève d'emblée au-dessus des misères de la terre, nous inspire les sentiments les plus élevés et les plus délicats, et est pour nous, dans l'obscurité de notre chemin, la nuée lumineuse et bienfaisante qui dirige nos pas.

Pensons à l'Esprit-Saint, vivons en lui, invoquons-le. Qui n'a besoin d'être éclairé, fortifié, consolé ? En lui nous trouverons lumière, force et consolation.

Aussi, les vrais chrétiens ont-ils l'excellente habitude de prier l'Esprit-Saint chaque matin avant de commencer le travail de la journée, puis quand ils ont à prendre une décision importante, ainsi que dans les circonstances difficiles, les douleurs, les épreuves, les doutes et les embarras de la vie.

(*A suivre*)

Mgr LE ROY



Le Foyer Paroissial

BULLETIN MENSUEL (5^{me} Année)

Prière à nos Chers Abonnés de France, du Canada et des Etats-Unis de nous faire parvenir le montant de leur abonnement, si ce n'est déjà fait. — Merci d'avance !

Au cas où ils ne voudraient plus recevoir notre Bulletin, qu'ils aient la bonté de nous retourner le présent Numéro.



Actes paroissiaux du 15 Janvier au 15 Février 1928

BAPTÈMES. -- Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 2 février : LEMAIN, Marie-Bernadette-Paule. Parrain : Julien Déjoué ; marraine . Augusta Detcheverry. — Le 5 février OLANO, Marietta-Marie-Thérèse. Parrain : Francis Olano ; marraine : Frédérica Poirier. — LÉGASSE, Jean-Pierre. Parrain : J.-Bte Légasse ; marraine ; Armelle Le Buf. — Le 11 février : LAPAIX, Françoise-Denise-Victoria. Parrain : Victor Yon ; marraine : Lucienne Téletchëa. — Le 12 février : FONTAINE, Guy-Théophile-Stanislas. Parrain : Théophile Déminiac ; marraine : Augusta Bachelot. — BOURGEOIS, Edouard-Etienne. Parrain : Louis Bourgeois ; marraine : Albertine Enguehard.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 17 janvier : TIBBO, Maurice-Albert-Michel, et LELOCHE, Elise-Blanche. — Le 18 janv. : MIUS, Albert-Benoit, et MAHÉ, Juliette-Lucie-Brigitte. — Le 21 janv. : ARROSSAMENA, Charles-Louis, et MOUTON, Louise-Ella-Joséphine. — Le 28 janv. : ROUSSEL, Jules-Alphonse, et BOURIE, Henriette.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

Le 18 janvier : MOUTON, Louise-Zélie-Héloïse, 31 ans. — Veuve HACALA, née Lydia Quirck, 73 ans. — Le 10 février : BONNIEUL, René-Amand, 8 mois.

« Pour qu'on réfléchisse ! »

Ces mots figurent en exergue sur un livre que M. R. Pigelet vient de publier sous ce titre : *Tableau d'une année*.

Il s'agit de la criminalité juvénile. Celle-ci ne cesse d'augmenter dans des proportions inquiétantes. On constate « l'action pernicieuse du plaisir précoce », à laquelle l'éducation « sans Dieu » n'impose pas un frein suffisant.

Parents Chrétiens, envoyez vos garçons, vos filles au catéchisme !

Veillez à l'éducation chrétienne de vos enfants !



Avis. -- M. Montesinos informe sa clientèle que le « New York Store » restera fermé du 15 février au 15 mars pour cause d'inventaire et pour renouveler les stocks de marchandises.

Prix exceptionnels pendant le mois de Mars, à l'occasion du 5^{me} Anniversaire de l'ouverture des Magasins.



A une Mère qui a une fille à marier.

— Alors, Madame, votre fille est fréquentée ?

— Oui, Monsieur.

— Et le jeune homme vient souvent ?

— Il passe avec elle les après-midi du dimanche.

— Je pense que vous ne laissez pas ces jeunes gens seuls ...

— Monsieur, je ne puis pas tenir compagnie à ma fille durant des heures entières. Quand je suis là, la conversation languit ; mais dès que je tourne le dos, elle reprend plus que jamais.

— Et vous leur permettez, peut-être, de sortir ensemble ?

— Sans doute, Monsieur. Quand le temps est beau, ils font une promenade en ville, ou même un tour dans la campagne. Ma fille aime beaucoup à prendre le grand air, mais elle rentre toujours à des heures convenables, jamais plus tard que dix heures du soir.

— Et le jeune homme a demandé votre fille en mariage ?

— Pas encore.

— Quel âge a-t-il ?

— Dix-neuf ans, l'âge de ma fille.

— Est-il en état de s'établir ?

— Non, pas avant deux ou trois ans, après le service militaire.

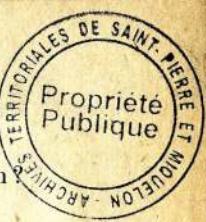
— Voudriez-vous me permettre, Madame, une dernière question. Cette fréquentation durera deux années encore avant le mariage. Ainsi, ces jeunes gens vivent en liberté presque complète. Et vous ne craignez pas, Madame ?

— Ce jeune homme est tout à fait honorable. Quant à ma fille, j'en réponds comme de moi-même.

— A ces assurances, Madame, je me permets d'opposer les leçons de l'expérience :

Vous ne jugez pas utile de tenir compagnie à votre fille : eh bien ! le démon prendra votre place. Il suggérera à ces jeunes gens des propos qui amollissent le cœur, des désirs qui enflamment l'imagination et la fascinent peu à peu. Il les entraînera sur la pente glissante des concessions qui mènent aux remords, et parfois même à une catastrophe irrémédiable.

Ces paroles vous offensent Madame. D'autres femmes se sont indignées de la sorte, et pourtant ...



Et maintenant, voulez-vous savoir comment finira cette fréquentation ? Ecoutez :

Neuf fois sur dix, quand le jeune homme songera sérieusement à s'établir, savez-vous ce qu'il fera ?

Laissant là votre jeune fille à sa triste destinée, il s'en ira chercher ailleurs une personne chrétienne, modeste et réservée ; et, après seulement quelques semaines de fréquentation, il la conduira à l'autel et en fera sa femme.

Alors, de concert avec votre fille, vous vous lamenterez, vous parlerez de mauvaise foi, de parjure, de trahison infâme. Qui donc a trahi dans cette affaire, Madame ? Qui devait protéger cette jeune fille sans expérience de la vie et l'avertir du danger ? Qui devait arrêter cette fréquentation et forcer ce jeune homme à s'expliquer plus tôt ? Interrogez votre conscience...

Voici ce qu'en pareilles circonstances, un jeune homme répondait aux reproches qu'on lui faisait :

« Oui, j'ai fréquenté cette jeune fille, mais j'étais jeune et j'aimais à m'amuser.. Aujourd'hui je songe sérieusement à me marier, mais je veux avoir pour femme une personne que je puisse estimer et respecter... »

Pourtant il peut se faire que cette longue fréquentation aboutisse au mariage. Et voilà les jeunes gens rendus au pied de l'autel ; ils demandent à Dieu de bénir leur union. *Quelle préparation* ont-ils apportée à un acte si solennel ? *En quel état* se présentent-ils devant leur Maître ? Qu'ont-ils fait pour mériter la bénédiction qui donne la force de remplir les obligations si sérieuses du mariage et qui assure le bonheur au foyer domestique ?

Voulez-vous savoir pourquoi tant de mariages sont malheureux ? Vous en trouverez souvent la cause *dans la longue et dangereuse fréquentation* qui les a précédés. C'est la revanche de Dieu. Il faut expier dans l'âge mûr les folies de la jeuvesse. Une courte fréquentation et de longues prières font les bons ménages.

(*Bulletin du Décanat de Merville*)

Rasoirs de Sûreté & Lames

“ LE COQ ”

La meilleure qualité,

Les plus bas prix

P. LE TIEC, Commissionnaire exclusif

A vendre : Un Piano Bord

S'adresser à M. André Sarrazin

A vendre :

Une Maison, Rue Colbert.

S'adresser à M^{me} Vve M. Pestéguy.



Echos du Mois

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1928)



Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 10 vapeurs et de 22 voiliers.

Au Bureau de la Poste. — Pendant l'année dernière, 122 lettres ordinaires et 5 lettres recommandées n'ont pu être livrées aux destinataires, le libellé des adresses étant insuffisant. On peut en consulter la liste au Bureau de la Poste de St-Pierre. Les expéditeurs sont invités à les retirer au plus tôt pour ne pas les exposer à être incinérées.

Le nouveau Gouverneur de St-P. et M. — Par décret ministériel en date du 13 janv., M. Juvanon (François-Adrien), Gouverneur de la Guyane, a été affecté à Saint-Pierre et Miquelon en remplacement de M. Emile Bensch. Ce dernier, admis à la retraite, a été nommé Gouverneur honoraire des Colonies.

Société des Marins. — L'Assemblée générale annuelle a eu lieu vendredi soir, 20 janvier, au Foyer paroissial. Assistance réduite : on se trouvait en pleine tempête de neige. Allocution de M. P. Gervain, président, qui a remercié les personnes dont le dévouement pour la Société s'était fait remarquer. Puis lecture a été donnée du rapport financier de l'année 1927 : celui-ci accuse un Avoir de 17.495 fr. 40, en excédent de 2.409 fr. 55 sur l'Avoir de l'exercice précédent. Mgr Heitz, directeur spirituel, a souligné le progrès constant de la Société, vieille de 40 ans — un record à Saint-Pierre ! Il a donné ensuite des nouvelles de la Fédération des Oeuvres Catholiques françaises pour Marins, dans laquelle la Société des Marins de St-Pierre a été admise en 1926, ainsi que de l'Oeuvre locale dite des « pupilles », laquelle assure aux Marins, le cas échéant, la possibilité de confier leurs enfants au Collège St-Christophe, — les fonds étant fournis par l'« Avant-Garde », autre Oeuvre Saint-Pierraise.

Une intéressante causerie sur les Catacombes de Rome, avec projections, a terminé la réunion.

Lourdes et le Pèlerinage National. — Tel a été le sujet de la conférence (avec projections) qui a eu lieu mardi soir, 24 janvier, au Foyer paroissial. Malgré l'absence d'éclairage des rues, l'assistance a été nombreuse ; et les choses intéressantes vues et entendues aideront à mieux célébrer, le 11 février, le 70^{me} anniversaire de la 1^{re} apparition de l'Immaculée à la petite bergère de Lourdes.



— *Au Collège Saint-Christophe.* — Grand émoi parmi la gent écolière, le lundi, 30 janvier : Au moment de commencer l'étude du soir, et sans que rien ne l'eût fait prévoir, l'éclairage électrique s'est trouvé supprimé !..

En haute mer. — La goëlette à moteur « George and Earl » était attendue à Saint-Pierre pour le 10 janvier. Elle est arrivée le 14 vers midi. Le mauvais temps l'avait empêchée de gagner le port ; et elle était restée à la cape pendant quatre jours, à quelques milles de la côte.

— Le vapeur anglais « Lakefield », en venant de Grand-Banc (Terre-Neuve) avait touché. Malgré la perte de son gouvernail, il put, après des manœuvres pénibles, entrer dans le port de Saint-Pierre le 15 février, après neuf jours de traversée. Les vapeurs « Portia » et « Argyle » sont venus le rejoindre pour le piloter à St. John's où il doit être réparé.

— La goëlette « Gaspe Fisherman » qui avait quitté St-Pierre dans les premiers jours de janvier a été détruite par un incendie au large d'Halifax. L'équipage a pu être recueilli par un cotter.

— Le vapeur « Farnorth » est arrivé d'Halifax à St-Pierre avec les malles d'Europe et des Etats-Unis. Un terrible coup de vent lui avait occasionné un retard de douze heures.

Dans le Dauphiné. — Encore une intéressante et instructive conférence, avec projections, faite par Monseigneur mardi soir, 7 février. C'a été un pèlerinage, d'abord à la Grande Chartreuse, puis au sanctuaire de N.-D. de La Salette. Il y a eu maints détails sur le Fondateur et sur la vie des Chartreux, puis au sujet des épreuves de ces Religieux, jusqu'à leur expulsion en 1904. On sait que les Catholiques du Dauphiné, et beaucoup d'autres, réclament le retour des Chartreux dans le célèbre monastère.

Des détails aussi sur l'apparition, en 1846, de la Sainte Vierge, à deux enfants du peuple, Maximin et Mélanie, dans les montagnes de La Salette, avec des vues de ce lieu de pèlerinage et de la contrée.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 15 janvier, par le « Pro Patria » : M. Rebmann ; Mme A. Leclavier.

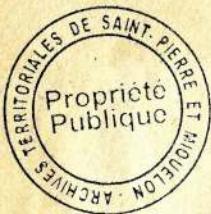
PARTIS, le 19 janvier, par le « Farnorth » : M. Rosebourne ; Mlle J. Det cheverry. — Le 22 janvier, par le « Celte » : MM. J.-B. Bortayre, F. Robert.

ARRIVÉS, le 30 janvier par le « Farnaorth » : MM. M. Baslé, G. Dagort ; M. et Mme M. Légasse et enfant ; M. et Mme Bonin et enfant.

PARTIS, le 2 février : MM. A. Maufroy, M. Vernhet.

ARRIVÉS le 11 février : M. A. Briand ; Mlle Mad. Briand.

PARTIS, le 15 février : MM. Ed. Folquet, Jos. Lefèvre.



Un peu de notre Histoire (47)

N. B. — Comme les documents cités aux précédents N°s du FOYER PAROISSIAL, ceux qui suivent sont transcrits *tels quels*, avec leur style et orthographe de l'époque.

ASSEMBLÉE composée de soixante anciens habitants, tenue au Gouvernement le 22 f^r 1792, M. le Juge présent, Savoir :

Les sieurs Longueville préfet apostolique, Pierre Le Tourneur, Servan Malvilain, Lavaquiére, Robert Mancel, Le Clerc, Guilbaud l'aîné, Louis Le Male, Letiecq, Bertrand, Chenel, Jean B^e Cormier, Bertaud, Jh Sabot, David Guilbaud, Joseph Cormier, Jean Cormier dit Brelé, Fⁱs Henry, Plaquevent, Auvent, Jeap Sire dit J. Cangade, Melays, Pierre Sire, Cabo, Deschamps, Raymond, Fois Paris, J. B^e Paris, Vicel, Henry, Mainville, Hulin, Denis Tréguy, Georges Mirande, Jean Mirande, Alexis Sabot, Jacques Cabos, David Forestier, Grég. Montauri, Ch. Rosse, Dupont, Dⁱs Le Bon, Diarce, Jaques Blin, Jh Blin, Chauvel, Th^r Ballé, Turnié, Le Jamtel vicaire, Richemond, Luc Richard, Tayton, G^me Mancel, J. Tréguy, Julien Gallais, Jh Sire dit Petit paul, A^e Thomas, Paul Sire et Jh Martin.

Monsieur le Président (1) a ouvert la Séance, en présence de Monsieur le Juge, par le Discours suivant aux dits soix^e Représentans de la Commune.

Jamais vous n'aurés à traiter un sujet plus important et plus délicat que celui qui fait aujourd'hui le motif de votre assemblée, Messieurs, puisqu'il sagit de refabrir, et d'affermir pour toujours, la tranquillité de toute une colonie, qui a bien voulu mettre son sort entre vos mains.

Aussi n'ai-je pas besoin de vous recommander d'apporter à cette opération toute l'attention, la prudence, et surtout la fermeté qu'elle exige. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est pas ici le moment d'écouter la voix de votre cœur ; elle seroit sûrement contraire au succès de la Mission dont vous êtes chargés. C'est la justice seule, et le bien général de la colonie qui doivent vous guider.

Je sens comme vous, Messieurs, qu'il est bien dur d'être obligés de condamner ses concitoyens, peut-être même ses parens : mais n'est-il pas bien plus dur encore d'être tous les jours exposés à être égorgés par eux, ou au moins, d'en être sans cesse troublés ? Si ce sont des membres gangrenés, il faut les séparer du Corps, de peur qu'ils n'en causent la ruine : autrement vous serés Responsables des malheurs qui peuvent résulter de votre compassion , ou plustôt de votre foiblesse.

(1) Il s'agit de M. Danseville, Commandant de la Colonie,



N'allés pas surtout vous laisser séduire par cette apparence de contrition que vous avés crû remarquer dans quelques uns des coupables : Non, Messieurs, ils n'en ont pris que le Masque, jusqu'à ce qu'ils trouvent une nouvelle occasion de faire reparoître leur arrogance et leur impertinence. Lorsque l'ambition et la vengeance se sont logées dans des coeurs de cette trempe, elles n'en sortent jamais. Voyés combien de fois ils ont été humiliés, et quel fruit ils ont retiré de leur humiliation ? Ont-ils jamais cessés de prétendre aux premières Places de la colonie, malgré le mépris public qu'on leur a marqué ? Ont-ils cessés de cabaler pour en venir à leurs fins ? N'étoient-ils pas à la veille d'occasionner la plus affreuse révolution, Si elle n'eut été arrêtée à tems ? Croyés-vous qu'ils aient renoncé à l'espoir de se relever au Printemps ; et de se venger des humiliations qu'ils viennent d'essayer ? Non, Messieurs ; Ecoutés les propos qu'ils osent même encore tenir dans la position où ils se trouvent ? et vous verrés qu'ils ont toujours compté sur un renfort au Printemps prochain, et qu'ils fondent plus que jamais leur espoir sur ce renfort ; et ils seront d'autant plus à même d'en profiter, que la plupart de ceux qui font aujourd'hui le soutien de la bonne Cause, seront pour lors absens par leur Etat ou occupés à leurs travaux.

(A suivre)

E. S.

A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés à l'église : Livres de messe, sacs à mains, porte-monnaie, gants, etc. — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville, du 15 janvier au 15 février, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. Une broche en or. — Uue paire de gants. — Un portefeuille contenant une somme d'argent.

Objets perdus. — Par M. Guillaume, une broche en or (pièce de 20 fr.) et une broche en or genre médaille avec un ange. — Par M. Laurelli, un gant en peau. — Par M. J. Audouze, une chaîne de montre en or. — Par Mme Vve Campot, un billet de 500 frs., roulé dans un mouchoir.

N. B. — 1^e Les objets non réclamés pendant trois ans deviennent la propriété des personnes qui les ont trouvés, ou bien, à défaut de celles-ci, sont mis en tombola au profit des pauvres.

2^e Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au Foyer paroissial voudront bien faire une offrande minima de 0 fr. 50 pour les Oeuvres de la paroisse.

P. Le Tiec. à St Pierre
Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

Joseph Girardin

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs etc. - Fournisseur des navires,



Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1928)

MARIAGE. -- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, le 26 janvier. Arsène-Edmond DISNARD, et Fernande-Paule GUILLAUME.

Bibliothèque paroissiale. -- Désorganisée depuis la fermeture de l'école des Frères, elle vient d'être rétablie et enrichie de livres récents. Avis aux amateurs de lectures utiles et agréables.

Fête de N.-D. des Victoires. -- Elle a été célébrée à l'église le dimanche 22 janvier. A cause du mauvais temps, Monseigneur n'a pu venir la présider.

Elle a eu son jour octave le 29 janvier pour lequel les Marins de l'Île sont allés chercher Monseigneur; celui-ci a assisté aux Offices, accompagné du Père Morvan. La journée s'est terminée à l'*"Etoile"* par une belle séance musicale, avec cinéma.

Le 2 Février. -- La fête de la Purification de la B. Vierge Marie a ramené l'anniversaire de la mort du Vénérable François-Marie-Paul Libermann (1852), un des Fondateurs de la Famille religieuse à laquelle appartient le Clergé de notre Colonie. Le soir, à 8 h., il y a eu, à l'*"Etoile"*, une causerie sur le Serviteur de Dieu, avec concert (violon, harmonium, phonographe).

Visite de Monseigneur. -- Notre vénéré Préfet Apostolique a séjourné à l'Île du 8 au 13 février. Il a pu apprécier les charmes de notre climat -- qui est plus rude que celui de Saint-Pierre. Recrudescence de froid, tempêtes, glaces, poudrin : rien n'a manqué !

Le dimanche de la Sexagésime, 12 février, Monseigneur a prêché à la grand'messe. Dans l'après midi, à l'issue des vêpres, il a rappelé le souvenir de la Bienheureuse Bernadette et a bénit sa statue qui va figurer devant celle de N.-D. de Lourdes.

Le soir, à 8 h., malgré le poudrin, on s'est réuni à l'*"Etoile"*; et Monseigneur a fait une très intéressante causerie sur la vie à Pondichéry (Hindoustan), où il avait commencé sa carrière apostolique il y a de cela 43 ans. Ajoutons que nos artistes de l'orchestre se sont distingués plus que jamais, sans parler de plusieurs superbes morceaux de phonographe ; et Monseigneur les a vivement félicités et a promis de revenir bientôt et de présider de nouveau une de ces réunions familiales du dimanche soir. Inutile de dire que ces paroles ont été accueillies par de vives démonstrations de reconnaissance.



Petite scène vécue.

Deux personnages : Un prêtre ; une mère de famille (en l'absence du père qui est au travail).

LUI : Bonjour, Madame ! Pourquoi votre enfant ne va-t-il plus au catéchisme ?

ELLE : Il ne veut pas, M'sieu le Curé.

— Et pourquoi donc ? — Je ne sais pas. Ce n'est pourtant pas faute de donner au petit de bonnes raisons... Je lui explique, je discute avec lui des heures entières.

— Pourquoi discutez-vous avec lui ? — A son âge, M'sieu le Curé, il se croit déjà un homme, il a des réponses à tout.

— Madame, laissez-moi vous le dire : Une autorité qui discute est une autorité perdue. Le punissez-vous, au moins, quand il vous répond effrontément ou vous désobéit ? — Hélas ! C'est qu'il ne veut pas faire les punitions.

— Alors c'est lui le maître ? — On est malheureux, allez, M'sieu le Curé, avec les enfants d'aujourd'hui !...

— Madame, à qui la faute ? — Je n'en sais rien. C'est pourtant ni de son père, ni de sa mère qu'il reçoit de mauvais exemples.

— J'aime à le croire. Mais savez-vous, Madame, pourquoi beaucoup de parents ont, à notre époque, si peu d'autorité sur leurs enfants ? — J'avoue, M'sieu le Curé, que je serais bien embarrassée de le dire...

— Eh bien, ma bonne dame, la vraie raison, laissez-moi vous la donner : Le respect des parents n'est plus compris des enfants, parce que Dieu ne règne plus dans la famille !



Chez nous !

La Société des Oeuvres de Mer, dont le siège est à Paris, envoie sur les Bacs un navire-hôpital pendant la campagne de pêche, de mai à octobre. Ce bâtiment, la « Sainte-Jeanne-d'Arc », à bord duquel est détaché un médecin de la Marine de l'Etat, visite les navires morutiers, recueille les blessés, les dépose à l'hôpital de Saint-Pierre où il les reprend après guérison pour les remettre en mer aux bateaux qui les lui a confiés. Il délivre des médicaments, de l'eau douce, des vivres et distribue des milliers de lettres aux pêcheurs qui lui remettent leur courrier à destination de la France.

Le service religieux est assuré à bord par un aumônier.

La Société des Oeuvres de Mer possède à Saint-Pierre une Maison de Famille où sont reçus les marins des équipages appartenant aux navires en relâche à Saint-Pierre.

Mme Vve Bailly
Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Fourrures - Parfums.

HOTEL ROBERT
Quai de la République



Chronique de Miquelon

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1928)

MARIAGE. -- Se sont unis par les liens infissolubles du Sacrement de mariage, le 14 février, Francis VIGNEAUX et Elisabeth-Julia COSTE.

A l'assaut de la dune. -- Ces temps derniers, quand les tempêtes se succédaient à brefs intervalles, le banc de sable qui forme une digue entre la mer du côté Ouest et le Grand Etang a subi de rudes assauts. Sous la poussée violente des vents, les vagues atteignaient le sommet de la dune ; et de là elles s'écoulaient dans l'Etang, entraînant le sable et creusant de larges crevasses. Aussi la dune a-t-elle diminué sensiblement : et cet état de choses inspire des craintes à plus d'un Miquelonais. Il pourrait arriver qu'un jour la mer s'ouvre un large passage dans le Grand Etang. Mais alors qu'adviendrait-il de Miquelon ? N'y aurait-il pas là un danger sérieux pour la localité ? Actuellement les abords sont protégés par une falaise de glace ; et celle-ci peut résister aux assauts des vagues, si la température se maintient aux grands froids.

Sports d'hiver. -- Il ne s'agit pas seulement du patinage sur la place de la mairie, ou sur le Grand Etang, ni des longues promenades en traineau, ni de la chasse au lapin et du gibier de mer. C'est un sport tout nouveau devant lequel tous les autres semblent s'éclipser, le seul qui ait du succès cette année : la pêche aux bûches. Des morceaux de bois ont été amenés à profusion par les vents à proximité des côtes ; et c'est à qui trouvera le moyen de les tirer hors de l'eau. Chaque matin, bien avant le lever du soleil, les chercheurs de bois parcourront la côte, à l'affût des bûches apportées par la mer. Depuis bien des années, Miquelon n'avait connu pareille aubaine. En quelques jours, nombre de familles ont recueilli, et au-delà, leur provision de chauffage pour l'hiver prochain.

Quinze jours sans courrier. -- Le courrier de Miquelon a pris huit jours de vacances, façé sans doute par le mauvais temps. Chaque jour des yeux interrogateurs se tournaient vers le mât de pavillon où est signalée la venue du bateau : Est-ce pour aujourd'hui ?... Aura-t-on les provisions attendues ?... Et le courrier de France, nos lettres ne vont-elles pas le « rater » ?... Enfin le « Dangeac » est arrivé le 16 février, et a mis fin aux réflexions chagrinées.



Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



Promenade botanique

à travers les Iles St-Pierre et Miquelon (3)

Graminées. — Parmis les graminées, avec lesquelles nous arrivons au milieu des phanérogames, nous trouvons des agrostides, des avenacées, des festucées, le brome mou, *bromus mollis L.*, le *b. canadensis Mich.*, le dactyle pelotonné, *dactylis glomerata L.*, le pâturin commun, *poa trivialis L.*, le vulpin, *alopeurus geniculatus L.*, la fétueque élevée, *festuca elatior L.*, la fétueque des prés, *festuca pratensis L.*, le ray-grass ou gazon anglais, *lolium perenne L.*, la phléole des prés, *phleum pratense L.*, la fleuve odorante, *anthoxanthum odoratum L.*

De ces espèces, plusieurs ont été importées par le fait même de la colonisation et — des prairies artificielles où on les a semées d'abord — se sont répandues partout.

Cypéracées. — Nous ne pouvons faire la même remarque au sujet des cypéracées, qu'elles appartiennent au genre des scirpes (joncs) ou des carex, appelés aussi laîches ; on ne peut les regarder que comme des plantes tout à fait indigènes. On aurait peine à se figurer des tourbières dépourvues de linaigrettes. Aussi les rencontre-t-on en grandes quantités, balançant à la surface des marécages leurs belles houppes soyeuses, blanches ou roussâtres, leurs épillets solitaires, *eriophorum vaginalum*, *alpinum*, *polystachium L.* (linaigrette multiple).

Voici maintenant, dans la famille voisine, famille qu'on ne devrait guère s'attendre à trouver dans ces parages, de petites plantes aquatiques qui ne montrent, au-dessus de l'eau, que les têtes globuleuses et noirâtres sur lesquelles sont rassemblées ses petites fleurs unisexuées : c'est *eriocaulon septangulare With.*, unique représentant dans le pays du Nord de la famille des eriocaulonnées.

A. GAUTIER

(A suivre)



Périodiques recommandés

LA CROIX (Quotid.) -- LA CROIX DU DIMANCHE. -- LA CROIX DES JEUNES GENS. -- LA VIE CATHOLIQUE (hebdom.) -- LE PÉLERIN (hebdom.) -- LE NOËL (pour jeunes Filles), -- BERNADETTE (pour Fillettes).

Pour tous renseignements, s'adresser au Foyer paroissial.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

« NEW-YORK STORE »

— MAISON POUR L'HABILLEMENT —

VÉTEMENTS et Confections - Cestimes pour Hommes, Dames, Enfants
Robes pour Dames, Fillettes, Enfants - Manteaux - Chapeaux
Layettes - Bonneterie - Lingerie - Echarpes - Bas et Chaussettes - Cravates
Gants - Chaussures - Sweaters - Chemises - Mouchoirs - Tabliers en caoutchouc - Serviettes « Eponges » - Toiles cirées - Brosserie - Maroquinerie
Parapluies - Bijouterie simili - Parfumerie - Confiserie - Articles de toilette - Verrerie - Articles de bazar - Quincaillerie - Articles de ménage - Malles - Valises - Articles de bureau - Jouets, etc etc.

Grand choix de Nouveautés Françaises et Américaines.

Pas de Commission -- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation -
Représentation.
Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) - Vermouth Cinzano.

Pension Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs etc. Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE » & SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires -
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boîtchérie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

Le meilleur des reconstituants**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Article divers.

La « Morue Française » & Sécheries de Fécamp

Arrachement à la grande pêche et au long-cours, service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux



SAINT PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Newfoundland Store Co

Commission. - Consignation
Représ. des moteurs américains L. A
Agents des marbreries Générales
(Gourdon) de Paris.
Alimentations - Tissus - Confections

Nouvel Atelier de Ferblanterie

Pierre-Marie FORGEARD

Ancien Etablissement G. Lefèvre

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole - Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sacs et papiers d'emballage - Cigarettes Nationales.

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées Viés & Spiritueux

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Julien MORAZÉ
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : Ve Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et Cie, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.
Capital versé : 20 Millions de dollars.
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Corespondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,
quelle que soit leur importance.

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.